



# Fédération Française des Chasseurs à l'Arc

## Formations des instructeurs 2017

### *Formation initiale et continue des instructeurs*

#### *Avant-propos*

L'équipe de la mission formation de la Fédération française des chasseurs à l'arc est heureuse de vous présenter tous ses vœux de bonheur, de santé et de réussites professionnelles et associatives en cette nouvelle année. Que de chemin parcouru depuis septembre 2013 et ceci grâce à l'implication des différents membres de cette équipes et aux instructeurs qui ont participé aux trois formations dispensées en 2014 au Centre National de Formation à la Chasse à l'Arc situé à Naturagora (02).

Le programme 2017 est déjà bien chargé puisque le CNFCA vous propose trois stages dont vous trouverez les dates et le descriptif ci-dessous. D'autres sont en cours de réalisation et viendront compléter le panel des formations existantes avec comme objectif la dispense des formations aux pratiques de la chasse à l'arc (anciennes JFC). La mission formation travaille également à la conception d'un hors-série du magazine Chasse à l'Arc qui sera remis à tous les participants des JFO et d'un ouvrage dédié aux journées de formation aux pratiques de la chasse à l'arc.

L'objectif de la FFCA est de contribuer à la reconnaissance des compétences et du savoir-faire de nos instructeurs auprès des différentes instances cynégétiques de notre pays en leur offrant une formation initiale et continue de qualité. Les lignes qui suivent vous aiderons à mieux appréhender le statut et les missions des instructeurs FFCA et le contenu des différents stages proposés. Vous pouvez dès à présent vous inscrire aux différents stages qui vous sont proposés et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au CNFCA.

#### *Le nouveau statut d'instructeur FFCA*

##### *L'objectif et la forme de son action*

La finalité de l'action de l'instructeur demeure : il s'agit de promouvoir une bonne image de la chasse à l'arc auprès de tous ceux que cette activité intéresse et d'aider le futur chasseur à l'arc (donc en particulier ceux qui s'inscrivent aux JFO) à devenir rapidement compétent sur le terrain et à maintenir la bonne image du chasseur à l'arc. Vaste programme s'il en est, tout cela dans le contexte et en cohérence avec l'action de la FFCA : cela n'aurait évidemment pas sens de se faire valoir comme instructeur FFCA tout en délivrant un message contraire à celui porté par la fédération (élaboré en réseau, non en huis clos !) ou en roulant pour d'autres organismes privés.

Concrètement, il s'agit de :

- dispenser la formation « JFO » du programme de la FFCA (programme labellisé FNC) sous la responsabilité de la FDC/FRC,
- inviter les futurs chasseurs à l'arc à rejoindre le réseau des associations affiliées à la FFCA,
- organiser et animer les formations complémentaires du programme de la FFCA,
- renforcer la reconnaissance de l'action du réseau associatif FFCA par les institutions.

##### *Qui peut l'être et comment le devient-on*

Peut devenir « Instructeur », tout adhérent FFCA, titulaire du permis de chasser et mandaté par le président de l'association affiliée pour laquelle il exercera la fonction d'instructeur, et qui a suivi la formation ad hoc dispensée par la FFCA.

## **Quid des anciens instructeurs**

Les adhérents déclarés « Instructeur » par les présidents jusqu'en 2013 conservent leur statut au regard de la FFCA. La fédération leur propose des formations continues (thématiques) optionnelles afin de perfectionner leurs compétences.

## **Quand cesse-t-on d'être instructeur fédéral**

Chaque année et une fois acquis, le statut d' « Instructeur » est tacitement reconduit. Un instructeur FFCA perd son statut dès lors :

- qu'il en exprime explicitement le souhait auprès de son président et/ou de la FFCA,
- que le président de l'ACA où il est enregistré comme tel le demande à la FFCA,
- qu'il n'est plus adhérent FFCA,
- qu'il ne respecte pas le programme officiel de la FFCA,
- par décision du Conseil d'Administration de la FFCA pour motif grave qui porte atteinte à l'image de la fédération ou de ses membres ou pour non-respect des objectifs de la fonction ; l'instructeur intéressé et le président de son ACA ont alors la possibilité de fournir leurs explications.

## **Le programme 2017**

Les principes d'organisation qui nous conduisent sont les suivants :

- Disposer d'un temps suffisant pour délivrer l'ensemble des connaissances nécessaires à l'animation des JFO et l'organisation/animation des formations complémentaires.
- Dispenser une formation de base du même niveau de qualité que celle dispensée auprès des Techniciens de FDC mais en déplaçant les points de vue et en modifiant les points de compétence pour assurer une bonne cohérence dans l'organisation/animation des JFO et garantir la valeur ajoutée des instructeurs bénévoles.
- Offrir une formation au moindre coût : les intervenants sont des bénévoles de la Mission Formation, les coûts de structure sont pris en charge par la FFCA. Dit autrement, la formation des « Instructeurs » est bien vue comme un poste de dépense et non comme un moyen de faire de l'argent. Seuls restent à la charge des participants les coûts de transport, d'hébergement et de restauration (qui peuvent être pris en charge partiellement ou en totalité par son ACA ou sa FDC, c'est un point à négocier localement). Les repas du midi sont gérés par la fédération de façon à garantir un coût minime, la cohésion du groupe et le respect du programme.

## **Formation des futurs instructeurs**

Deux formations des nouveaux instructeurs auront lieu les 21, 22 et 23 avril 2017 et 9, 10 et 11 juin 2017 au Centre national de Formation à la Chasse à l'Arc dans l'Aisne (adresse : FDC 02 – 1, chemin du Pont de la Planche 02000 Barenton Bugny). Les stages commenceront le vendredi à 8H30 et se termineront le dimanche à 12H30.

### **Périmètre JFO et FC ; trois jours**

*La JFO sensibilise le stagiaire à toute la problématique de la chasse à l'arc et l'invite à se former pour bien chasser.*

*La FC aide le stagiaire à bien s'équiper (acquérir le bon matériel, le régler, l'entretenir) et lui fournit les bases techniques pour bien chasser (comment s'entraîner au tir, comment chasser).*

### **Objectifs**

*Renforcer le déploiement du programme FFCA et promouvoir le réseau FFCA*

*Former pour l'organisation/animation d'une JFO*

*Former pour l'organisation/animation d'une FC, garantir la compétence technique*

*Renforcer la reconnaissance par les institutions*

*Support de la formation des techniciens de FDC avec discours adapté au point de vue de l'ACA.*

### **Programme**

- Statut et rôle du moniteur FFCA
- Niveau de délégation FDC, domaine de responsabilité (faire une convention)
- La JFO (objectifs et organisation)
- La FC (objectifs et organisation)
- L'animation pédagogique et la gestion d'un groupe

- L'organisation de la chasse à l'arc en France
- La chasse à l'arc en France
- La létalité des flèches de chasse
- Gestion de l'après-tir
- Conduite de la formation pratique JFO
- Présentation du programme officiel de formation
- Arcs à mécanisme
- Arcs traditionnels
- Synthèse

Vous trouverez, ci-après, un formulaire d'inscription à retourner, avec le règlement des repas, auprès de Franck Magistrini à l'adresse du CNFCA. Cela dit, comme le nombre de participants est nécessairement limité, nous vous invitons à prendre contact avec Franck pour vérifier qu'il reste bien de la place et voir si les modalités de participation vous conviennent...

## **Formation continue des instructeurs**

La première session de perfectionnement pour les instructeurs déclarés concernera le réglage fin d'un arc tradi et d'un compound. Cette formation, comprend deux niveaux et est délivrée par Jean Chataigner. La première session est planifiée sur deux journées les 19, 20 et 21 Mai 2017. Le stage commencera le vendredi à 14H00 et se termineront le dimanche à 12H30. C'est une formation de haut niveau technique pour laquelle la fédération engage des moyens et donc émet quelques conditions afin que l'investissement consenti serve bien la cause fédérale (ce sont les cotisations des adhérents qui financent cette formation ; celle-ci doit donc permettre à la fédération de tenir ses engagements) et ne soit pas utilisé à des fins commerciales. Pour suivre cette formation, il convient donc, en plus d'être Instructeur fédéral de :

- s'engager à n'utiliser les savoir-faire reçus que dans le cadre d'activités associatives FFCA ne donnant lieu à aucune forme de rémunération possible.
- s'engager à ne diffuser aucun des supports pédagogiques communiqués lors de cette formation sans l'autorisation explicite de leur concepteur (Jean Chataigner) et de la fédération.
- être utilisateur régulier des deux types d'arc (tradi et mécanisme) et participer au stage avec chacun des deux types d'arc.

Vous trouverez, ci-après, un formulaire d'inscription à retourner, avec le règlement des repas, auprès de Franck Magistrini à l'adresse du CNFCA. Cela dit, comme le nombre de participants est là également très limité, nous vous invitons à prendre contact avec Franck pour vérifier que les objectifs du stage et modalités de participations vous conviennent...

### **Programme (niveau 1)**

| <u>Jour 1</u>   | <u>Jour 2</u>  | <u>Jour 3</u>  |
|---|--|--|
| - 12H00 : accueil et présentation du stage<br>- Cours théorique : réglage d'un compound | - Cours pratique : réglage d'un compound<br>- Cours théorique : réglage d'un arc tradi | - Cours pratique : réglage d'un arc tradi<br>- 12H00 : fin du stage et remise des attestations |

### **CONDITION DE DEROULEMENT DES TROIS STAGES**

Il appartient à chaque stagiaire de procéder à la réservation de l'hôtel. Toutefois, nous vous recommandons l'Ibis Budget avec lequel nous avons négocié le prix. Vous appelez de la part de la FFCA ou de la Fédération des chasseurs de l'Aisne. Vous disposez de la possibilité de regroupement de deux personnes par chambre (un grand et un petit lit) voir à 3 pour ceux qui auraient des infinisés sans supplément mise à part la taxe de séjour fixée à 0.70 euros. Le prix du petit déjeuner est à 6,15 euros. Le numéro de téléphone est le 03/23/20/36/37.

Seuls les repas du midi seront pris collectivement à la Fédération des chasseurs de l'Aisne pour ne pas perdre trop de temps entre chaque demi-journée.

Le nombre de places étant limité à 20 stagiaires maximum pour les formations initiales et à 22 stagiaires pour la formation réglage des arcs de chasse, il vous appartient de vous inscrire très rapidement en retournant les coupons ci-joints avec le règlement des repas



# Fédération Française des Chasseurs à l'Arc

## Formations des instructeurs 2017

### *1<sup>ère</sup> FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSTRUCTEURS FFCA*

*21, 22 et 23 Avril 2017*

*COUPON DE RESERVATION*

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Mandaté par Monsieur (1) \_\_\_\_\_ représentant l'association (2) \_\_\_\_\_

Pour suivre la formation initiale des nouveaux instructeurs les 20,21 et 22 mars prochain.

Réservation des repas du midi :

midi du 21 avril 2017

midi du 22 avril 2017

midi du 23 avril 2017

Cochez les cases de réservation du repas et adressez un chèque de \_\_\_ X 18 euros libellé à l'ordre de la FFCA

Signature du stagiaire :

Signature du président de l'ACA :

- (1): nom et prénom du président d'association départementale de chasse à l'arc
- (2) : nom de l'association départementale de chasse à l'arc

Coupon à retourner le plus rapidement possible à :

*Monsieur Franck Magistrini,*

*Fédération des chasseurs de l'Aisne,*

*1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny –*

*Téléphone 06/76/48/25/49 – Fax : 03/23/79/44/73 –*

*Mail : [f.magistrini@naturagora.fr](mailto:f.magistrini@naturagora.fr)*

*Stage pouvant accueillir 20 personnes maximum avec priorité au fur et à mesure des inscriptions acheminées au Centre national de formation à la chasse à l'arc*



# Fédération Française des Chasseurs à l'Arc

## Formations des instructeurs 2017

**2<sup>ème</sup> FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSTRUCTEURS FFCA**

**9, 10 et 11 juin 2017**

**COUPON DE RESERVATION**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Mandaté par Monsieur (1) \_\_\_\_\_ représentant l'association (2) \_\_\_\_\_

Pour suivre la formation initiale des nouveaux instructeurs les 9,10,11 juin prochain.

Réservation des repas du midi :

midi du 9 juin 2017

midi du 10 juin 2017

midi du 11 juin 2017

Cochez les cases de réservation du repas et adressez un chèque de \_\_\_ X 18 euros libellé à l'ordre de la FFCA

Signature du stagiaire :

Signature du président de l'ACA :

- (1) : nom et prénom du président d'association départementale de chasse à l'arc
- (2) : nom de l'association départementale de chasse à l'arc

Coupon à retourner le plus rapidement possible à :

*Monsieur Franck Magistrini,*

*Fédération des chasseurs de l'Aisne,*

*1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny –*

*Téléphone 06/76/48/25/49 – Fax : 03/23/79/44/73 –*

*Mail : [f.magistrini@naturagora.fr](mailto:f.magistrini@naturagora.fr)*

*Stage pouvant accueillir 20 personnes maximum avec priorité au fur et à mesure des inscriptions acheminées au Centre national de formation à la chasse à l'arc*



# Fédération Française des Chasseurs à l'Arc

## Formations des instructeurs 2017

### *1<sup>ère</sup> FORMATION CONTINUE DES INSTRUCTEURS FFCA REGLAGE DES ARCS TRADITIONNELS ET A POULIES*

*19, 20, 21 Mai 2017*

*COUPON DE RESERVATION*

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Instructeur FFCA pour le compte de l'association (1) \_\_\_\_\_

Réservation des repas du midi :

midi du 19 mai 2017

midi du 20 mai 2017

midi du 21 mai 2017

Cochez les cases de réservation du/des repas et adressez un chèque de \_\_\_ X 18 euros libellé à l'ordre de la FFCA

Signature du stagiaire :

*(1) : nom de l'association départementale de chasse à l'arc*

*Coupon à retourner le plus rapidement possible à :*

*Monsieur Franck Magistrini,*

*Fédération des chasseurs de l'Aisne,*

*1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny –*

*Téléphone 06/76/48/25/49 – Fax : 03/23/79/44/73 –*

*Mail : [f.magistrini@naturagora.fr](mailto:f.magistrini@naturagora.fr)*

*Stage pouvant accueillir 20 personnes maximum avec priorité au fur et à mesure des inscriptions acheminées au Centre national de formation à la chasse à l'arc*